

www.lesfilms.info



UN ALLER SIMPLE POUR MAORÉ

Bienvenue en Françafrique



Un film documentaire d'Agnès Fouilleux
France / 2007 / 84 minutes

Sortie en salles le 4 février 2009

**Festival Vues d'Afrique Montréal 2008,
Festival International du Film des Droits de l'Homme Paris 2008,
Festival FIFIG de l'Île de Groix 2007
FIPATEL de Biarritz 2008**

Contact presse
Agnès Fouilleux
Les Films Bonnette et Minette
Les Abisseaux
26420 Saint Martin En Vercors
Tel : 06 83 37 03 49
popie@lesfilms.info

Contact programmation
Jean-Jacques RUE
Parasite Distribution
47, rue du Grillon
95610 ERAGNY SUR OISE
Tel : 06 16 55 28 57
jjrue@hotmail.fr



SYNOPSIS

Kwassa-kwassa : une barque de pêche, une quarantaine de passagers à bord, une coquille de noix ballotée dans l'océan, le passeport pour "la vie" ou pour la mort, pour les milliers de Comoriens qui tentent chaque année de rejoindre les côtes de l'île française de Mayotte.

Le film revient sur un épisode récent de notre histoire jamais relaté dans les médias. Il décrit l'ingérence du gouvernement français aux Comores depuis la décolonisation et parallèlement son corollaire : l'émigration clandestine massive à Mayotte.

C'est à la suite de la décolonisation, alors que l'archipel des Comores accède à l'indépendance, amputé du territoire de Mayotte, que l'écart va se creuser entre les îles. La raison d'état française, violentant la loi internationale, va orienter le destin des quelques dizaines de milliers d'habitants que comptent Mohéli, Grande Comore, Anjouan et Mayotte. Cette dernière se trouve aujourd'hui inscrite dans deux constitutions : celle des Comores et celle de la France...

Alors que d'un côté on s'enfonce dans un marasme politico-économique, en partie commandité via des mercenaires français, de coups d'état en assassinats, de l'autre on se retrouve à devoir adapter son mode de vie traditionnel à l'administration française...

Aujourd'hui, un tiers des 160 000 habitants de l'île "française" de Mayotte sont des clandestins. L'économie et la vie sociale sont organisées autour de la présence de ces "indésirables cousins pauvres" venus des îles comoriennes voisines. Une main d'œuvre prête à tout pour quelques euros, qui vient chercher ici "la vie", les soins, la scolarité, l'espoir d'un avenir meilleur... pour finalement se retrouver traquée par la police, organisant sa survie dans des bidonvilles et supportant des conditions de travail proches de l'esclavage.

Mayotte, la comorienne, la française, la mahoraise, plus de trente ans après son rattachement à la métropole et à la veille de sa départementalisation, fait face à Anjouan et à la misère des Comores.

Photos et dossier de presse téléchargeables sur

www.lesfilms.info



QUELQUES REPÈRES

A rebours de 2009 à 1946... une histoire revisitée

- **En mars 2009, une consultation de la population de Mayotte est prévue en vue de la départementalisation de ce territoire.** L'île est actuellement inscrite comme collectivité départementale d'outre mer dans la constitution française.
- **Début de semaine banal à Mayotte :** les 19 et 20 Octobre 2008, sept kwassas sont interceptés par la Police aux Frontières pour un total de plus de **200 passagers dont une dizaine d'enfants**. Ils sont transférés au centre de rétention de Pamandzi conçus pour accueillir 60 personnes avant reconduite à la frontière.
- En 2007, plus de **160 kwassas sont interceptés**. Ces barques de pêche bondées qui permettent aux comoriens de traverser clandestinement les 70 km de mer qui sépare Mayotte de Anjouan, constituent pour eux le seul moyen de s'y rendre. **Les naufrages sont nombreux et meurtriers. Depuis 1994, on estime le nombre de morts à plusieurs milliers...**



- **2000**, mise en service d'une **base d'écoute des services secrets** du réseau surnommé **Frenchelon** à Mayotte.
- En 1996, **la question de Mayotte comme territoire annexé par le France est toujours inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée générale des Nations Unies**. Elle sera à partir de cette date systématiquement reportée...
- **En 1994, un visa obligatoire est instauré par le gouvernement de Edouard Balladur** pour les comoriens désireux de se rendre à Mayotte. Conséquences : les kwassa-kwassas (« ça secoue, ça secoue ») font leur apparition.



- **Le 12 novembre 1975, admission de l'état des Comores composés des quatre îles Mohéli, Anjouan, Grande Comore et Mayotte aux Nations Unies.**
- **Le 6 juillet 1975, l'anjouanais Ahmed Abdallah déclare unilatéralement l'indépendance de la République fédérale islamique des Comores.**
- **1973 - 1975, la France propose un référendum à l'issue duquel elle déclare conserver l'une des quatres îles comoriennes Mayotte française, puisque la majorité de ses habitants se sont prononcés contre l'indépendance. Elle viole ainsi les règles de droit international sur la conservation des frontières des états décolonisés. Suivront 21 condamnations du gouvernement français par l'assemblée générale de l'ONU.**
- **1973 - 1975, des milices armées sont mises en place par les notables mahorais et français pour terroriser les populations de l'île de Mayotte, et les contraindre à voter pour la France.**
- **1946, les Comores ne sont plus rattachées administrativement à Madagascar et forment une entité administrative sous tutelle française.**



Entretien avec Agnès Fouilleux, réalisatrice

Quelle est la genèse de ton projet ?

L'idée de ce film est partie du fait que personne ne parle de ce qui se passe aux Comores, ou alors de façon superficielle et très incomplète. On parle peu de toutes ces personnes qui meurent noyées dans la traversée entre l'île d'Anjouan et de Mayotte, les milliers de « morts Balladur » comme on les surnomme là-bas, on n'évoque jamais les 21 condamnations de la France par l'ONU depuis 1975 pour non respect du droit international, et encore moins de la chasse actuelle faite à des clandestins qui sont en réalité sur leur propre territoire !

A tel point que même les fonctionnaires nommés là-bas peuvent vivre plusieurs années à Mayotte sans vraiment savoir ce qui s'y passe ! C'est ahurissant. C'est comme un grand secret que gouvernement après gouvernement on a patiemment étouffé, un morceau de Françafrique pas bien reluisant, un « contentieux désagréable » comme l'avait qualifié François Mitterrand lors d'une visite à Moroni, avec des conséquences actuelles plus que tragiques.

Aucun journaliste à ma connaissance, n'a approfondi le sujet, et d'ailleurs, toutes les chaînes de télévision à qui je l'ai proposé ont trouvé de bonnes raisons de décliner. J'ai fini par tourner le film avec mes propres moyens, en choisissant la liberté de forme qu'offre le cinéma...

Qu'est ce qui t'a frappé quand tu es arrivée à Mayotte ?

La première fois, c'était en 2000, je ne m'attendais pas du tout à ça. Contrairement aux autres territoires d'outre-mer que j'avais vus, Mayotte était assez « sous-développée », une ambiance très africaine. A Mamoudzou, la capitale, qui ressemblait plus à un village de brousse qu'autre chose, il y avait sur la place centrale régulièrement des grands mouvements de foules : la plupart des jeunes clandestins vendeurs à la sauvette s'enfuyaient en courant à l'arrivée d'un fourgon de police. Ils revenaient, aussitôt le fourgon disparu au coin de la rue. Aujourd'hui la pression est plus importante, et c'est de plus en plus dur pour eux.

Le tiers de la population de Mayotte est clandestine. Forcément ça ne passe pas inaperçu. Il y a aussi les bidonvilles qui couvrent des flancs entiers de collines, et les gens partout qui essaient de se débrouiller pour gagner quelques euros, ici au bord de la route à vendre quelques fruits, là sur un chantier, ou dans les champs à garder les zébus...

Comment as-tu rencontré les différents protagonistes de ce qui se joue à Mayotte : les clandestins anjouanais, les représentants de l'Etat français, les anciens qui ont vécu la décolonisation et la partition des Comores ?

Les gens parlent facilement de tout ça si on prend le temps de les écouter, la rencontre se fait sans problème. Ils se sentent tellement mal compris, peu écoutés, surtout les anjouanais, ce sont des victimes à qui on n'a jamais offert la possibilité de s'exprimer, d'être reconnues comme telles.

Ils sont tout simplement ignorés. Ils ont le sentiment d'avoir été victimes d'une injustice qui les poursuit tout au long de leur vie. Je pense à Souali, le passeur d'anjouan, fils de gendarme français

qui n'a jamais pu obtenir ses papiers, aux clandestins sculpteurs de Domoni, enfermés dans leur banga pour ne pas se faire arrêter, et qui toute la journée reçoivent des fonctionnaires de police ou autres qui viennent acheter des cadeaux-souvenirs sculptés chez eux ! C'est incroyable des situations aussi surréalistes !

Dans le film, il y a aussi un extrait du journal de 20h de Pujadas. C'est symptomatique de la façon dont on parle des problèmes qui touchent Mayotte et les Comores : raccourcis journalistiques qui mènent à des non-sens, qui blessent profondément ceux qui sont concernés et inquiètent pour l'avenir de cette île.

C'est tout ce que je voulais montrer petit à petit dans mon film, cela se fait sur la longueur des 84 mn je ne voulais pas passer à côté des finesses et des nuances du réel et de la vie.

Je ne voulais pas faire un film militant avec des méchants et des gentils, poser une frontalité. Le Préfet de Mayotte m'a reçue sans problème, sa responsable de la communication m'a permis de tourner dans le bureau des étrangers à la Préfecture. Pour ce qui concerne le discours du Préfet, mon intention n'était pas du tout de le condamner. Il est représentant de l'état, il tient son rôle et comme tel, par rapport à ce qui se passe dans la réalité, son discours paraît bien sûr très en décalage. Il est la parole officielle, celle qui a choisi la raison d'état avant la raison humaine, celle de la Françafrique.

Comment as-tu gagné la confiance de personnages comme par exemple le « colonel », qui participé aux campagnes d'intimidation de la France lors du référendum pour l'indépendance ?

Des personnages comme le « colonel », il y en a dans chaque village à Mayotte. Labolée habite le village de Coconi, le même village que Malo qui se souvient aussi de tout ça. Ils m'ont raconté spontanément tout ça, sans problème. C'est vrai que les mahorais sont actuellement en porte à faux puisqu'aujourd'hui, la majorité des habitants de Mayotte veut bien entendu rester française, sans cacher que c'est pour des raisons purement pécunier. D'un autre côté, ils ont tous de la famille aux comores, et se sentent tout à fait comoriens et musulmans.

Sinon, tu as pu travailler facilement avec les autorités françaises notamment pour filmer les patrouilles côtières de la police pour traquer les bateaux des passeurs ?

J'ai été étonnée de la facilité d'obtenir une autorisation pour filmer sur la vedette de la Police aux Frontières. Une simple lettre écrite à la main pour expliquer mon projet de documentaire faxée à Paris à la direction nationale, et j'ai obtenu cet accord. C'est très rassurant quelque part... La seule contrainte était bien entendu que les policiers présents ne pouvaient pas répondre ni à un interview, ni à des questions. On a passé la nuit entière ensemble sur le bateau, et ils m'ont tous décrit hors caméra, que ce à quoi ils devaient faire face quand ils arrêtaient un kwassa était terrible humainement...les enfants en bas âge, les malades, les vieux, les plus jeunes, qui à n'importe quel prix veulent se sortir de leur condition.

Je me souviens de la mer, assez calme ce jour là, et pourtant, même du haut du ponton de la super navette moderne de la police, c'était impressionnant. Une simple barque de pêche, chargée de 30 à 40 personnes là dedans, c'est évidemment de la folie complète. C'est pourtant le quotidien de nombreux comoriens...C'était celui de tous ceux qui sont morts et ceux qui vont mourir encore.

Le public français semble se désintéresser totalement de Mayotte, y compris quand François Baroin a fait la proposition scandaleuse de substituer le droit du sang au droit du sol. Tu te l'expliques uniquement par l'éloignement géographique ?

Non bien sûr, ce n'est pas un sujet médiatique « à la mode », du coup les gens ne sont pas au courant. De temps en temps, sur les ondes de Radiofrance, on annonce en quelques mots le naufrage d'une barque de pêche, d'un kwassa, alors qu'il y en a presque chaque jour ; une dépêche AFP qui tombe à pic pour combler quelques secondes de creux à l'antenne.

Mis à part le travail d'enquête qu'a fait Pierre Caminade pour son dossier noir « Mayotte-Comores, une histoire néocoloniale », aucun journaliste n'a pris le temps de fouiller les dessous de cette immigration massive, et ses enjeux. On ne peut pas leur en vouloir, ils sont pris aujourd'hui dans des contraintes économiques, de temps et de formatage qui ne leur permet pas ce genre de travail. Et d'un autre côté, les décideurs que sont par exemple les directeurs de programme des chaînes, ou

ceux qui pourraient permettre à ce type de film d'être pré-financé, sont tous sur des sièges éjectables et forcément deviennent frileux.

Et par ailleurs ton film n'a eu aucun soutien public alors qu'il a été diffusé sur France O et a eu de belles critiques de la presse télévisuelle. Tu te l'expliques également comment ?

Aucune des tentatives d'obtenir un diffuseur au préalable pour recevoir une aide du CNC et de la région n'ont abouti. Un décideur d'une chaîne hertzienne du service public m'a même dit qu'il pouvait être intéressé à condition d'oublier le contenu « politique » de l'histoire... Un autre a répondu que c'était « salir la France » que de divulguer de pareilles informations...

J'ai été très étonné que France O accepte de diffuser le film après postproduction. Mais ça n'a pas été sans remous notamment à Mayotte... Ca n'a tenu qu'à une volonté forte de Pierre Watrin et de Wales Kotra qui ont beaucoup aimé le film, qui ont fait ce choix éditorial fort.

Crois tu que la situation se soit dégradée ces dernières années pour les clandestins ? Y a t il la montée d'un certain racisme ?

Oui, c'est assez terrible. Il y a tout un mouvement de pensée véhiculé à Mayotte à destination des mahorais par la classe dirigeante mahoraise et métropolitaine qui les poussent à désigner comme bouc émissaire les comoriens en situation irrégulière, les rendre responsable de tous les maux de l'île. On monte les populations les unes contre les autres, diviser pour mieux régner ! La solution « tout répression » est aussi la seule qui est mise en place, la coopération régionale, seule vraie solution reste à un niveau plus qu'embryonnaire.

Tu as choisi par ailleurs une forme assez originale sur plusieurs plans avec des surimpressions, un travail décalé de la bande son ...Tu nous en dis plus ?

Actuellement, j'ai l'impression que la mouvance documentaire offre deux alternatives opposées : d'un côté le documentaire de création, orienté vers l'introspection, qui si il permet une grande liberté de forme exclue souvent l'analyse globale, et d'un autre côté une forme « de télévision » très formatée, qui va du spectaculaire à audimat jusqu'au voyage folklorique, et ressemble plus à ce que l'on trouve dans les cases « magazine » des chaînes de télévision mais aussi au cinéma...

Je ne voulais surtout pas faire un film de télévision avec une voix off qui nous dit quoi penser sur des images de cartes postales, avec des personnages tels qu'on les attend et qui nous plongent dans la compassion ou dans le spectaculaire. Je voulais une forme originale avec un rythme de cinéma, des personnages présents à qui on donne la parole en respectant ce qu'ils ont à dire, et qui permettent d'embrasser la généralité d'un propos, qu'on ne reste pas dans l'anecdote, le particulier pour permettre la réflexion sur un système. M'autoriser une grande liberté de création en ouvrant une réflexion sur du politique, sans faire un film militant, voilà le préalable que je m'étais fixé.

Raconter une histoire sans m'en tenir non plus à des faits qu'un journaliste dans un souci d'exhaustivité aurait replacé dans un contexte géographique précis, carte à l'appui et dans une suite chronologique.

Peu m'importe que les gens qui sortent d'une projection sachent précisément où se situent les Comores sur le globe ! Ce que j'ai voulu mettre en évidence ce sont des phénomènes sociaux, humains, dans un contexte et un processus politique en cours, en montrer les effets dans la vie de gens ordinaires que sont les personnages sur l'écran... Toucher à cette matière humaine qui disparaît dans les statistiques du journaliste, et la montrer par les outils du cinéma : le son, l'image, le montage, la musique... Donner à vivre au spectateur aussi bien le malaise du clandestin dans son long voyage, la pression constante du départ, de la survie, de l'inconnu, l'humiliation vécue, que l'angoisse des policiers à l'abordage ...

J'ai utilisé dans ce but des sons qui rentrent "cut", des superpositions d'images, des images déformées et retravaillées, des plans courts comme des souvenirs flashs qui viennent s'entrecouper dans le réel de certains...

Les voix de radio en ambiance, le journal télévisé, les images d'archives, la présence des médias en général, ont pour moi une place importante dans le propos politique du film.

La musique, les chansons aux paroles sous-titrées ont aussi une place centrale, celle de la voix du peuple comorien.



Entretien avec RESF Mayotte



Entretien avec Pierre CAMINADE, auteur du dossier noir « Mayotte- Comores une histoire néocoloniale », éditions Agone

Le film d'Agnès Fouilleux fait le pont entre « la prétendue décolonisation » des Comores et la situation actuelle de Mayotte face à l'émigration clandestine ? En quoi les deux sont-elles directement liés ?

Les Comoriens des 3 autres îles, Grande Comore, Mohéli et Anjouan sont considérés aujourd'hui comme immigrés en droit français sur le territoire de Mayotte, alors qu'ils circulent de fait dans leur propre pays au regard du droit international ! C'est là, la base de toute la problématique actuelle de la soit disant immigration clandestine à Mayotte, qui n'est que la conséquence directe d'une décolonisation partielle orchestrée dans la zone par la France pour des raisons stratégiques.

En quoi cette petite île de l'océan Indien, Mayotte, est un enjeu stratégique pour la France, alors que celle-ci dispose déjà de la Réunion ?

Les 2/3 des pétroliers partant du Moyen-Orient passent par le canal du Mozambique. Mayotte offre, par sa localisation juste à l'entrée du canal, une position idéale pour l'observation militaire. La distance Réunion/continent africain est bien entendu nettement moins favorable.

De plus, le projet militaire de port en eaux profondes des années 1975 a laissé place à celui d'une base d'écoute des télécommunications du réseau surnommé Frenchelon installée en 2000. La position géographique de Mayotte est là aussi idéale pour ce type d'écoute, face au continent africain.

Mayotte sert à contrôler les Comores, notamment à mieux y superviser les coups d'État ou les crises sécessionnistes. Et les Comores sont très utilisées pour les trafics inavouables, par exemple le contournement de l'embargo vers l'Afrique du sud au moment de l'apartheid.

Autre intérêt, l'exploitation des ressources maritimes autour de l'île. Elle est règlementée depuis la convention de Montego bay, qui définit les Zones économiques exclusives (ZEE) s'étendant à 200 miles autour des terres.

De plus, chaque territoire outre-mer supplémentaire présente un intérêt potentiel que l'on ne soupçonne pas forcément au moment de sa domtomisation. Les causes d'un choix de domtomisation peuvent être occultes, comme les fortes potentialités de caisses noires pour alimenter l'activité politique. C'est aussi la conséquence d'un fonctionnement politique, où les gaullistes ont poussé à la séparation de Mayotte pour mettre dans l'embarras le gouvernement Chirac et ses néo-gaullistes, qui venaient de trahir en s'alliant à Giscard.

Comment expliquez vous qu'alors que le référendum qui a emmené la partition des Comores et le maintien de Mayotte au sein de la France a toujours été considéré comme illégal par l'ONU, la France n'aït jamais été sérieusement sanctionnée ?

La France est un état qui compte sur la scène internationale, elle est notamment membre

permanent du Conseil de Sécurité de l'ONU. On peut se poser la question de qui irait envoyer des militaires pour déloger la France de Mayotte, et qui aurait intérêt à ça ? Il faut en outre distinguer l'Assemblée Générale et Conseil de Sécurité de l'ONU. C'est la première qui adopte les résolutions reconnaissant les États membres, ce qui définit les frontières en droit international. Elle fonctionne selon le principe un pays = une voix. Le second décide des embargos et des opérations militaires. Il fonctionne selon le principe des « *happy few* » et du droit de veto.

Que répondez vous à ceux qui disent que Mayotte ne peut accueillir toute la misère des Comores, et que les Comoriens doivent désormais assumer leur choix ?

C'est la France qui a créé la misère aux Comores, en les détruisant politiquement depuis 1975, par mercenaires interposés (Denard, Combo, Bacar).

De plus, créer artificiellement un telle différence économique entre Mayotte qui reçoit beaucoup d'argent de la métropole et le reste des Comores, sur une zone si petite et si homogène culturellement, ne pouvait qu'engendrer des déplacements de population. Concernant le « choix » des Mahorais, je vous renvoie au Dossier noir qui montre le niveau de manipulation, depuis 1960.

Pensez vous qu'avec l'annonce par l'ancien secrétaire d'Etat François Baroin de substituer le droit du sang à celui du sol pour les enfants nés à Mayotte on a franchi un stade dans la négation des droits de l'Homme pour les Comoriens ?

C'est un message qui fonctionne comme un déclencheur de déchaînement haineux. C'est un élément de plus pour monter les communautés les unes contre les autres. Le projet, lui, problématise plutôt la République française, et non Mayotte en particulier.

A Mayotte, il est en plus fondé sur un mensonge. La seule étude sérieuse sur les motifs de venue et d'installation à Mayotte a été publiée en avril 2008 (Inserm -DS3- "Santé et migration à Mayotte", cf. p. 68), et elle montre que la volonté d'avoir des enfants français n'entre que marginalement en compte dans la venue de femmes comoriennes sur l'île de Mayotte. Compliquer l'obtention de la nationalité, n'endiguera pas ces flux, principalement économiques. C'est d'autant plus absurde que, comme le montre la fin du film, à travers les pratiques préfectorales, toutes les digues sont déjà dressées pour que cette nationalité ne puisse pas être obtenue, même dans les cas les plus légitimes.

Dans la politique de répression contre l'immigration clandestine y a-t-il une spécificité mahoraise ?

Oui, d'abord le nombre d'expulsion (13000 expulsions depuis Mayotte, moins de 8000 depuis la Métropole), c'est significatif.

Autre chose, compte tenu de l'ampleur du phénomène, la population de Mayotte peut participer à ce processus en dénonçant les personnes en situation irrégulière, avec toutes les conséquences en terme de rapport entre les communautés que cela peut aussi créer. En Métropole, les employeurs de clandestins sont une très faible proportion de la population.

Quelles sont les solutions pour sortir selon de vous de l'impasse ?

Il faut avant tout l'abrogation du visa Balladur qui oblige les comoriens à venir illégalement à Mayotte en kwassas kwassas et qui a fait tant de victimes noyées.

Il faut également arrêter cette politique haineuse qui consiste à monter les communautés les unes contre les autres.

Permettre au comores de se reconstruire en arrêtant la barbouzerie et en entrant dans un processus concerté de coopération avec les Comores.



Fiche technique

Titre :	Un aller simple pour Maoré, 84 mn
Genre :	Documentaire
Pays :	Anjouan Comores, Mayotte France
Année :	2007 Documentaire
Visa :	119651
Durée en minutes :	84 minutes
Support de diffusion :	video
Format de tournage :	DV cam
Sortie nationale :	4 février 2009
Production :	
Les films Bonnette et Minette	
Les Abisseaux	
26420 Saint Martin en Vercors	
Tél : 06 83 37 03 49	
Réalisateur :	Agnès Fouilleux
Image, son, montage :	Agnès Fouilleux
Musique originale :	Ivan Olivier
Distributeur :	CNC N°2521
Les films Bonnette et Minette	
Les Abisseaux	
26420 Saint Martin en Vercors	
Tél : 06 83 37 03 49	